



QUALISUD

ATTESTATION DE CERTIFICATION MONOSITE D'ENTREPRISE POUR L'AGREMENT

Dans le cadre du dispositif de certification mentionné au 2° de l'article L.254-2 du code rural précisé dans le Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, au vu de l'évaluation initiale réalisée sur la base des arrêtés du 25/11/11 'Organisation générale' et 'Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels', relatifs au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, QUALISUD a examiné votre demande et a délivré la certification à :

CMPC SASU

route de Cahors, combe Delfour

46100 CAMBES

Siret n° : 483 648 937 00017

Pour l'activité :

Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Date effet de la certification	26/06/2018	Date de fin de validité	17/07/2023
--------------------------------	------------	-------------------------	------------

Pour approbation
Le Président du Conseil d'Administration,
Marcel SAINT-CRICQ

QUALISUD

BP 82256 - 31322 CASTANET TOLOSAN CEDEX

TEL. 05 62 88 13 90 / FAX 05 62 88 13 91

Email : Contact@qualisud.fr / Site internet : www.qualisud.fr

N° Siret : 31500291500090 / Code APE : 9412Z / N° TVA Intracommunautaire : 31 315 002 915

SIEGE SOCIAL : 2 Allée Brisebois - 31320 AUZEVILLE TOLOSANE

D127 -R1V2

CPHP313/10-4

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'alimentation

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Articles L254-1 à L.254-12 et R.254-1 à R.254-30 du code rural et de la pêche maritime, relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Délégation de signature du préfet de la région Occitanie au DRAAF Occitanie en date du 13 octobre 2017 ;
- Subdélégation de signature du DRAAF Occitanie à certains agents en date du 08 janvier 2018 ;
- La DRAAF Occitanie met en oeuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification pour ses informations à caractère personnel. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en pied de page de ce document.

L'organisme **COMPAGNIE MODERNE DE PRODUITS CHIMIQUE**

Domicilié à :
ROUTE DE CAHORS
46100 CAMBES

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **4600005**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels : **OUI**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels : **NON**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service : **NON**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application : **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, **tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies**. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration, doit apparaître dans les documents commerciaux et être affiché dans les locaux accessibles à la clientèle.

Liste des établissements agréés :

483 648 937 00017	COMPAGNIE MODERNE DE PRODUITS CHIMIQUE	46100	CAMBES
-------------------	--	-------	--------

Fait à Montpellier, le jeudi 5 juillet 2018

Pour le préfet et par délégation
La cheffe de l'Unité
Santé des Végétaux

Christine COLAS

